



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 075-267500049-20241014-CA_2024_10_08D-DE

S²LOW

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2024

Point n° 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Présentation du rapport social unique 2023 du CASVP

Le Conseil,

Vu le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique ;

Vu la communication de la Directrice générale ;

Vu l'avis du comité social territorial du CASVP ;

Délibère

Acte est donné à Madame la Directrice Générale de la présente communication relative au rapport social unique 2023 du CASVP.

P/la La Directrice Générale
Secrétaire du Conseil d'Administration

Le Directeur Adjoint des Solidarités


Jeanne SEBAN
Jim BOSSARD

P/la Présidente
du Conseil d'Administration

Léa FILOCHE
Adjointe à la Maire de Paris
chargée des solidarités,
de l'hébergement d'urgence
et de la protection des réfugiés

Léa FILOCHE